PARTIE II:

CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES

GÉOPOLITIQUE

La région constitue un bon endroit où investir pour les entreprises canadiennes visant les marchés d'Europe centrale et orientale. Sa position stratégique combinée à la poursuite des réformes démocratiques et économiques devraient rendre la région apte à exercer une influence considérable sur ses voisins de l'Est et du Sud et aussi à jouer le rôle d'intermédiaire entre ceux-ci et l'Occident. Les pays de la zone CEFTA sont encore perçus comme des modèles par certaines économies de l'ancienne Union soviétique et de l'ex-Yougoslavie; ils peuvent donc aider des entreprises occidentales à s'introduire sur ces marchés.

De plus, bon nombre d'entreprises de ces pays détenaient des marchés solides au Moyen-Orient durant la période communiste, et leurs dirigeants ont gardé leurs contacts dans ces marchés. De nombreuses marques commerciales des signataires du CEFTA sont bien acceptées par le monde arabe.

ACCÈS AU MARCHÉ ÉTRANGER

De nombreuses entreprises canadiennes seront intéressées à trouver dans la zone CEFTA un marché pour leurs produits ou leurs services. Certaines envisageront une alliance stratégique avec des partenaires locaux, supposant peut-être une participation directe au capital, le franchisage ou l'échange de technologie. D'autres pourront penser à un centre de distribution régional, établi soit dans un des pays membres du CEFTA soit dans un autre pays d'Europe, par exemple, en Allemagne ou en Autriche.

EXPORTATION

L'exportation de biens du Canada représente le moyen le plus simple et le moins coûteux de s'introduire sur un nouveau marché. Les méthodes d'exportation comprennent l'exportation directe, le recours à des distributeurs locaux, les maisons de commerce et les bureaux de vente. Les avantages de l'exportation à partir du Canada tiennent dans ce qu'il n'est pas nécessaire d'organiser une production locale ni d'expatrier des employés canadiens dans le marché cible; l'investissement en temps et en capitaux est modeste.

Les exportateurs doivent tenir compte de certains facteurs comme les droits de douanes, les barrières non tarifaires et la dépendance à l'égard des distributeurs locaux et des maisons de commerce pour promouvoir activement les produits et les équipements et pour assurer le service après-vente. La sensibilisation à la culture locale et au comportement du consommateur est aussi un facteur

Ministère des Affaires étrangère et du Commerce international/Direction de l'Europe centrale